

Financement des programmes établis

Un de nos problèmes, c'est que nous avons toujours pensé en fonction de frontières géographiques. Beaucoup de nos terres sont en jachère et ne produisent rien. Nous avons toujours pensé que nous pourrions produire davantage en nous contentant de défricher plus de terrain et en utilisant plus d'engrais chimiques. Il n'en est plus ainsi, car nous devons concentrer nos efforts et nos énergies sur la façon dont nous fertilisons la terre. Nous ne connaissons pratiquement rien des microsubstances nutritives, mais nous parlons des principales substances nutritives des plantes comme l'azote, le phosphore, le potassium et le soufre. Il existe huit ou dix microsubstances nutritives qui nous permettraient d'accroître le rendement au maximum.

Dans la province du député, à Lethbridge, on fait des recherches très prometteuses sur les céréales azoteuses, au point que nous pourrions peut-être produire du maïs et de petites céréales sans dépenser des fortunes pour des engrais azotés. Sauf erreur, nos biotechniciens ont réussi cette expérience en laboratoire. Ce sont là des questions si complexes que beaucoup d'entre nous sont dépassés, faute de connaissances de base.

Par exemple, certaines plantes septentrionales ont des propriétés photosynthétiques à des températures bien au-dessous du point de congélation. La biotechnologie et le génie génétique nous permettent de greffer certains de leurs chromosomes sur des plantes des Prairies. Ainsi, nous pourrions avoir un blé d'hiver producteur d'énergie et de photosynthèse à des températures au-dessous de zéro. Voilà le genre de découvertes prometteuses qu'on fait actuellement dans le domaine agricole. A mon avis, c'est là un domaine encore inconnu que le gouvernement devrait explorer.

• (1115)

J'ai signalé hier soir que le projet de loi C-12 de la session précédente avait traité à la faillite. A plus d'un point de vue, le projet de loi C-12 que nous étudions actuellement a traité lui aussi à la faillite, car il nous révèle que le gouvernement bat de l'aile et a perdu confiance en l'avenir. Au lieu de promouvoir la recherche qui nous permettrait de produire davantage et de devenir plus concurrentiels afin de nourrir les pays pauvres, le gouvernement fait exactement le contraire en réduisant les fonds que nous pourrions allouer à certaines recherches passionnantes dont le député de Bow River a parlé.

Ce projet de loi concerne notre avenir et nous montre à quel point le gouvernement a perdu confiance dans l'avenir du pays.

M. Fisher: Monsieur le Président, nous savons que le député s'intéresse vivement à la recherche et à l'enseignement. Le député de Brandon-Souris (M. Clark), qui a prononcé un excellent discours, a aussi parlé dans le même sens. Il est bon de voir un conservateur du Manitoba s'intéresser autant à l'enseignement postsecondaire. Pourrait-il nous expliquer pourquoi ses collègues du gouvernement provincial, à l'époque où Sterling Lyon était premier ministre, ont réduit leur contribution annuelle à l'enseignement universitaire pendant leur mandat, de sorte que nous en supportions tout le poids?

M. Mayer: Monsieur le Président, je ne suis pas sûr d'être totalement d'accord avec ce que vient de dire le député. Selon moi, il a peut-être eu connaissance d'une réduction qui n'était toutefois pas aussi importante en dollars réels. Je n'en conviendrais pas, peu importe le gouvernement qui aurait pris ces mesures.

Je suis heureux de voir que le ministre de l'Agriculture est parmi nous, car le plus tragique, c'est que ce ministre a eu pendant dix ans 9.2 millions de dollars appartenant aux producteurs et n'en a rien fait du tout. Si le député veut parler de scandale et de ce qu'on aurait pu faire avec cet argent, ces 9.2 millions de dollars n'ont rapporté aucun intérêt tout le temps que le ministre de l'Agriculture les a eus en sa possession. S'il avait placé cette somme, elle aurait plus que doublé. Ainsi, les gens qui devaient effectuer des travaux de recherche l'an dernier auraient disposé de 18 ou 20 millions de dollars au lieu de 9.2 millions.

Le député de Mississauga-Nord (M. Fisher) devrait en discuter avec son ministre, car à titre de secrétaire parlementaire, il pourrait prendre certaines mesures. Je ferai tout mon possible de concert avec mes collègues des provinces, mais c'est le ministre actuel qui gâte tout.

M. Whelan: Ils n'ont encore rien fait avec l'argent que je leur ai remis il y a plus d'un an.

Le président suppléant (M. Herbert): A l'ordre. Afin d'éviter tout malentendu, la période de huit heures est terminée et les discours ne devront durer que dix minutes à partir de maintenant.

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, le premier point dont je voudrais parler à propos du projet de loi C-12 a traité à une question sur laquelle je suis d'accord avec le gouvernement. Il s'agit du changement de titre proposé. On propose de remplacer le titre actuel, loi sur les accords fiscaux de 1977 entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, par loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé. C'est précisément comment on aurait dû l'appeler dès 1977. Je suis sûr que le titre précédent n'a été utilisé que pour brouiller les cartes.

Je me rappelle en 1977, avant que je devienne député, lorsque j'ai eu vent de la mesure législative qui était proposée pour modifier le système de financement des services de santé. J'avais téléphoné à mon député à cette époque, qui n'était pas la personne la plus brillante du monde—il s'agissait en l'occurrence d'un néo-démocrate—et je lui ai demandé de me faire parvenir un exemplaire du projet de loi. De toute évidence, il a parcouru le *Feuilleton* et m'a répondu qu'aucun projet de loi de ce genre n'avait été présenté au Parlement. Il a dit qu'il n'existait rien sur le financement des services de santé. Il est clair qu'on tentait à cette époque-là de brouiller les cartes. Maintenant que tout le monde sait ce qui s'est passé, il n'est que juste que nous adoptions le titre qui convient.

• (1120)

Le véritable but du projet de loi ne peut être escamoté malgré toutes les belles expressions et tous les grands mots utilisés par mon préopinant, racines cubiques et le reste. Le véritable objet du projet de loi est de réduire considérablement le financement gouvernemental de l'enseignement postsecondaire. On prévoit en effet à ce chapitre une réduction de 118 millions de dollars au cours de l'année financière 1983-1984 et une autre de 260 millions de dollars l'année financière suivante. Cette réduction deviendra avec le temps une disposition permanente. Ce qui est encore plus insidieux, c'est que le gouvernement n'y